

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du lundi 15 janvier 2024**



Présents : Olivier BERNARD, Adeline BERNIER, Chloé DOREY, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN-DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX, Karine CHAULET, Gilles BUFFET.

Absents : Franck MICHEA, procuration donnée à Adeline BERNIER, Valérie BENOIT procuration donnée à Chloé DOREY

Absente excusée : Myriam CHABRAT

Secrétaire : Yannick IVAIN-DEBOUCHAUD

La séance est ouverte à 19 heures.

## Approbation du compte-rendu du conseil du 28 novembre 2023.

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

## Clôture du budget annexe « Le Clos du Lavoir »

Le budget du lotissement Le Clos du Lavoir sera clôturé au 31 janvier 2024.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

## Décision Modificative – Budget Annexe

Le maire détaille les comptes avec un excédent de 113 902,47 € à réintégrer dans le budget principal de la commune.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

## Définition des Zones d'Accélération d'Energie Renouvelables

La loi ENR du 10 Mars 2023 (article 15 de la loi n°2023-175) demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Il est exposé que la commune de Remilly Sur Tille ne peut pas créer de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie de type éolien, et ne souhaite pas créer de zone d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie de type méthanisation.

2 zones d'accélération pour l'installation de production d'énergie de type solaire photovoltaïque ont été proposées pour une surface totale de 30 hectares. A ces zones s'ajoutent les toits et parkings des bâtiments communaux.

La proposition est votée à 13 voix pour et 1 abstention.

L'ensemble des informations des ZAER (Zone d'Accélération des Energies Renouvelables) ainsi que le plan des zones retenues sont disponibles sur le site de la mairie de Remilly <https://remilly-sur-tille.fr/>.

## Demande de subvention DETR et CD21 pour travaux de l'Eglise

La commission travaux propose un devis de 13 570 € HT pour la réfection du toit de l'Eglise.

Des demandes de subventions DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et auprès du CD21 (Conseil Départemental) pour ces travaux sont proposées au vote.

La proposition est votée à 13 voix pour et 1 abstention.

### Révision du bassin n°1

Une proposition de révision de 3 % du tarif de location du bassin numéro 1 est soumise au vote.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

### Renouvellement des baux des bassins

Le bail de 3 bassins arrive à terme. Le renouvellement de ceux-ci avec une augmentation de 3% est proposée au vote.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

### Mise à jour du règlement de la salle du Vernois

Le règlement de la Salle du Vernois est mis à jour avec la nouvelle tarification de location et les nouvelles consignes sur le tri sélectif.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

### Achat d'un défibrillateur pour le foot

L'achat d'un défibrillateur qui sera installé dans les locaux du club de football pour un montant de 1 484,10€ HT est proposé au vote.

Une demande de subvention de DETR est également demandée.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

Clôture de la séance à 21h20

### Pour information

Une pétition a été déposée en mairie début octobre par des habitants de la rue des Roses, de l'impasse des Perce-Neiges ainsi que de l'impasse des Pervenches.

Cette pétition demandait de transformer la rue des Roses en impasse, afin de « limiter la circulation et ainsi augmenter la sécurité ».

L'équipe municipale a fait réaliser par les services du Département un comptage de véhicules début novembre sur la rue des Roses.

Après analyse du compte rendu, il apparait que ni le débit (débit moyen de 15 véhicules par heure en pointe, débit maximum de 22 véhicules par heure, les 2 sens de circulations cumulés), ni la vitesse (vitesse moyenne 30km.h) ne représentent un problème de sécurité.

A la lecture de ces résultats, l'équipe municipale ne souhaite pas transformer la rue des roses en impasse.

### Agenda

**08 février** : Atelier sur l'élaboration du Plan de Mobilité de la communauté de commune de 18h30 à 20h30 à la salle multigénérationnelle de Saint-Julien.

(2 résidents peuvent y assister, inscription et renseignement en mairie).

**10 février** : Loto du FCR à la Salle du Vernois

**11 février** : Netathlon Karaté à Brétigny

**16 mars** : Opération « Nature Propre » à Remilly-sur-Tille organisée par la Fédération Française de Chasse de 9h à 12h.

**Erratum** : les coordonnées de EVE ANNE & SENS sont :

[eveanneetsens21@gmail.com](mailto:eveanneetsens21@gmail.com) - 06 86 45 84 84